

Reporterre

le quotidien de l'écologie

Depuis l'ouverture du parc éolien de Nozay, les vaches meurent et les humains sont malades

25 mars 2019 / [Thibault Dumas \(Mediacités\)](#)



Des animaux qui meurent, des hommes malades, deux agriculteurs au bord de l'asphyxie financière... Depuis l'implantation d'un parc éolien en 2012 à Nozay, entre Nantes et Rennes, les services de l'État sont désemparés face

à des effets secondaires aussi alarmants qu'inexpliqués. Une situation qui préoccupe jusqu'au ministère de la Transition écologique.

- *Nozay (Loire-Atlantique), reportage*

Dans un vrombissement régulier, les pales des éoliennes fendent l'air, une centaine de mètres en surplomb des pâturages. Le vent d'ouest souffle et le ciel s'anime en ce mercredi d'hiver, aux alentours de Nozay (Loire-Atlantique), en bordure de la N137, qui relie Nantes à Rennes. Au pied des huit turbines qui tournent à pleine vitesse, les arrêtés préfectoraux s'amoncellent, cloués sur des poteaux en bois. « *C'est sûr que notre histoire, c'est une histoire de fous* », soupire, en regardant droit dans les yeux, un agriculteur du coin. Du côté de la préfecture de la Loire-Atlantique, on concède, par la voix de son secrétaire général, Serge Boulanger, « [qu']on est devant une situation atypique, pour laquelle on se doit de trouver des explications ».

Cette « *histoire de fous* » affecterait aujourd'hui des dizaines d'habitants de quatre communes voisines (Nozay, Abbaretz, Puceul, Saffré) et frappe surtout durement deux exploitations agricoles [1], installées autour des éoliennes. « *On va crever dans tous les sens du terme, financièrement ou au niveau de notre santé* », s'alarme l'éleveuse Céline Bouvet, 44 ans, aussi déterminée qu'épuisée par cinq années d'un combat kafkaïen mené au côté de son homologue Didier Potiron, 50 ans. Aucun des deux ne se décrit pourtant comme « *anti-éolien* ». Ils ont même décliné toutes les offres de service de **collectifs d'opposants**.

« La coïncidence chronologique avec les travaux de construction puis la mise en route de l'éolienne est suffisamment troublante pour justifier des investigations complémentaires »

Tout débute fin 2009 quand l'entreprise toulousaine ABO Wind vend aux deux exploitants un projet (ancien) de champ éolien, exploité par KGAL, **un énorme fonds d'investissements allemand**, qui en possède une soixantaine. L'argumentaire est tentant : « *Ça sera tout bénéfice pour vous.* » La promesse ? Respectivement 2.000 et 4.000 euros annuels pour le fonctionnement d'une partie du parc éolien des Quatre Seigneurs, dont les travaux démarrent fin 2012 pour une mise en route en juin 2013. Le début des ennuis pour ces deux exploitants du cru qui ont repris des fermes familiales.

« *Chez nous, raconte Céline Bouvet, cela a commencé par des problèmes de mammites [inflammation de la mamelle des vaches]. On est obligé de jeter le lait, car il est rempli de caille et de grumeaux. Après, ça a été l'explosion : les vaches refusent parfois de monter dans les*

salles de traite, ou font demi-tour à l'approche des éoliennes, comme s'il y avait une barrière électrique invisible. Au niveau fécondité, c'est aussi devenu une catastrophe », dit-elle, dans une étable, au milieu de sa trentaine de vaches laitières.



La synthèse de la dizaine d'expertises réalisées dans le cadre du GPSE (Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole) confirme le tout, au printemps 2015. « *La coïncidence chronologique avec les travaux de construction puis la mise en route de l'éolienne est suffisamment troublante pour justifier des investigations complémentaires (...) Elles sont absolument indispensables pour essayer de comprendre ce qui se passe dans ces élevages* », conclut son auteure, la professeure émérite Arlette Laval de l'Oniris (École vétérinaire de Nantes), pourtant sceptique au départ. Une alerte que l'on retrouve quasiment mot pour mot dans les longs rapports vétérinaires et médicaux concernant les deux exploitations, dont les équipements ont été définitivement mis hors de cause par les experts.



Sur celle de Didier Potiron, où pâturent près de 75 bêtes, la perte financière a été évaluée par un cabinet indépendant à 93.000 euros sur une seule année. Un montant énorme pour une entreprise agricole qui affiche 300.000 euros de chiffre d'affaires. En cause : la surmortalité des vaches, notamment les plus jeunes, avec une cinquantaine de décès par an. « *Il faut une gestion extrêmement rigoureuse pour arriver à s'en sortir. On fait zéro investissement, on est toujours à la limite. C'est révoltant, parce que, depuis le début, on est transparents et au bout de six ans, on en est toujours au stade des expertises. Pour moi, le dossier a été bâclé par les services de l'État* », dit-il. Cette accumulation de problèmes a poussé les deux agriculteurs — et une dizaine de riverains, nous y reviendrons — à déposer plainte contre la ferme éolienne des Quatre Seigneurs dès l'été 2014 puis, à nouveau, en 2017. Tout en privilégiant le dialogue et la collaboration. Pour l'instant...

« Pour le moment, sur le plan scientifique, ces études n'ont pas permis de faire le lien entre le parc éolien et les symptômes constatés chez l'être humain et l'animal »

Selon notre décompte, pas moins de 20 études [2] de tous ordres ont déjà été réalisées sur place. « *C'est le parc éolien le plus étudié en France* », glisse Patrick Bessière, PDG d'Abo Wind, qui reconnaît que « *la discussion avec les exploitants n'est pas toujours sereine* ». Un géobiologue, décontenancé, est venu des dizaines de fois. Un haut-fonctionnaire de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, qui chapeaute

l'éolien) a, lui, eu beaucoup de mal à cacher son irritation devant ces problèmes inexplicables. « Pour le moment, sur le plan scientifique, ces études n'ont pas permis de faire le lien entre le parc éolien et les symptômes constatés chez l'être humain et l'animal, note Serge Boulanger, le numéro 2 de la préfecture de Loire-Atlantique. Ça ne veut pas dire qu'il y en a pas, mais ça ne veut pas dire qu'il y en a un. On se doit de continuer à explorer les choses. » La piste de la relocalisation des exploitations n'est néanmoins plus tabou. Dans un courrier que nous nous sommes procuré, la préfecture écrit qu'elle y travaille avec la chambre d'agriculture du département.



Conséquence d'un arrêté préfectoral pris en urgence **l'été dernier**, une inédite campagne de tests a débuté mi-janvier, sous l'égide d'Oniris et de cabinets spécialisés. « On met l'ensemble du parc à l'arrêt, puis on va rebrancher les éoliennes une par une pour voir si cela a un effet sur le comportement animal et les êtres humains, explique Serge Boulanger. Cela n'avait jamais été fait jusqu'ici. » La perte liée à l'arrêt du parc se fait sans compensation [3] pour l'exploitant, KGAL, et les tests sont financés à hauteur de 25.000 euros par une enveloppe publique du ministère de l'Écologie, une première — jusqu'ici, constructeur et exploitant privés réglaient la facture, alimentant des soupçons de partialité des études.

Car, l'affaire a pris une tournure politique. « L'été dernier, une vache pissait le sang, morte au pied d'une éolienne. C'était le quatrième décès dans la journée », raconte un agriculteur. Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique, est alerté par le parlementaire La République en marche (LREM) (ex-PS) de la circonscription, Yves Daniel, lui-même issu du

monde agricole. « *Au nom de l'application du principe de précaution dans l'éolien pour lequel je me bats depuis des années* » [il avait posé une question écrite sur le sujet [dès l'automne 2014](#)], explique ce dernier, qui souhaite néanmoins rester discret sur ce « *dossier sensible* ».

Dans la foulée d'un entretien informel avec le parlementaire, le ministère de l'Écologie prend les choses en main depuis Paris. Il est vrai que, localement, les maires des communes concernées préfèrent ne pas évoquer l'affaire. La [communauté de communes de la Région de Nozay](#) compte deux parcs éoliens et d'autres projets attendent dans les cartons. Quant à celui des Quatre Seigneurs, il rapporte à lui seul pas loin de 84.000 euros par an à la collectivité, dont les élus n'ont jamais donné suite à nos demandes d'interview.

Pourtant, le temps presse. Outre les animaux, les riverains se plaignent aussi de « *troubles du sommeil importants* », ce qui a conduit une dizaine d'entre eux à se joindre au combat des exploitants. À l'image de Renate, une retraitée franco-allemande venue s'installer ici il y a 30 ans : « *C'est simple, je me réveille toutes les nuits à deux heures du matin sans pouvoir me rendormir. Et quand je dors ailleurs, tout va bien.* » Un témoignage recoupé par de nombreux autres que nous avons recueillis.

« [Si, par bonheur, on trouvait de quoi ça provient...](#) »

Certaines pathologies sont encore plus préoccupantes : kyste qui ne se résorbe pas chez un adolescent, cancer qui s'accélère chez un riverain, crises d'épilepsie, inflammations musculaires, etc. La fatigue ou l'anxiété fragilisent-elles les corps ? Ou s'agit-il d'un [effet nocebo](#) (l'inverse de l'effet placebo) ? « *Quand vous allez aux urgences, on vous dit que le problème, c'est vous* », dit une habitante. En attendant, les boîtes de médicaments s'accumulent dans les cuisines et les placards des riverains des éoliennes, qui réclament depuis plusieurs années une étude des effets sur la santé humaine. « *Quelque chose se fera dans les mois à venir sous l'égide de l'Agence régionale de santé (ARS)* », annonce-t-on du côté de la préfecture, sans plus de précisions sur un calendrier ou sur un périmètre.

En attendant, les autorités butent sur la question que tout le monde se pose : d'où vient le problème avec ces éoliennes ? Si le mouvement des pales fait l'objet d'un certain nombre de travaux — et aussi [de fantasmes](#) —, c'est le champ électromagnétique généré par les câbles de 20.000 volts enterrés pour raccorder les huit éoliennes au réseau EDF qui concentre les investigations. Surtout que les sols humides des environs de Nozay sont drainés par des rivières souterraines : une importante quantité d'eau a été pompée pendant les travaux d'installation.



Cette hypothèse est défendue par Allain Lamy, 71 ans, ancien cadre d'EDF : « *Des bactéries dites magnétotactiques s'en serviraient pour proliférer dans l'ensilage des fermes [l'alimentation des animaux], dont la température est déjà montée 20 °C au-dessus de la température ambiante. Pour en avoir le cœur net, il faudrait pousser de vraies investigations sur le sujet* », ajoute ce Nantais qui soutient depuis trois ans les exploitants du parc éolien des Quatre Seigneurs.

Serge Boulanger, secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique, le reconnaît : « *Il y a une particularité dans ce parc éolien : chaque éolienne est reliée aux autres par un câble en cuivre. On appelle ça une liaison équipotentielle, pour une mise à la terre commune, alors que, sur d'autres parcs, on a une mise à la terre par éolienne. Mais, il peut y avoir aussi, sans liens avec l'éolien, l'influence d'un faisceau radar aéronautique, la proximité d'une ligne à haute tension, etc.* »

Si l'exploitant allemand KGAL n'a jamais répondu à nos sollicitations et semble ralentir toutes les procédures, le fabricant du parc, la société toulousaine Abo Wind, s'explique, elle, par courriel [4] : « *Nous avons toujours porté une attention particulière aux problèmes évoqués par les riverains. Ceci est toujours le cas durant la phase de développement, mais également durant la phase post-implantation. Ce n'est pas pour autant que le parc éolien n'est pas conforme aux normes et réglementations en vigueur...* »

Une fin de non-recevoir qui ne satisfait évidemment personne. Tandis que les investigations se

poursuivent, la FNSEA 44 et les Jeunes Agriculteurs 44, qui suivent **l'affaire de près**, ont monté un groupe de travail pour recenser les problèmes inexplicables et élaborer une charte d'implantation des éoliennes. En regardant leurs pales tourner, l'éleveuse Céline Bouvet ne peut retenir un soupir : « *Si, par bonheur, on trouvait de quoi ça provient... Mais il y a tellement d'enjeux financiers. À côté, nous, on est des merdes.* »

- Article **initialement paru** dans *Mediacités* Nantes le 14 février 2019.

MEDIACITÉS

[1] Un troisième exploitant agricole connaît depuis 2012 des problèmes analogues. Craignant une mauvaise publicité qui pourrait aggraver ses difficultés financières, il n'a lancé aucune démarche et ne souhaite pas s'exprimer publiquement. Une quatrième exploitation, qui a acquis récemment des terres au pied du parc éolien pourrait également être concernée.

[2] Outre les rapports des vétérinaires locaux et ceux de l'École vétérinaire de Nantes, on peut citer celui du cabinet spécialisé dans les énergies renouvelables 8.2. Les cabinets, Aemc, Cetim, Consultelec, Emitech ou encore Dekra sont intervenus pour ce qui concerne les mesures magnétiques ou électriques, Cerema pour l'impact sonore, Sixense Environnement pour les vibrations. L'audit technique et financier a été réalisé par le cabinet Aexpertis. Sans oublier les services de l'État, Dreal, DDTM, les organismes agricoles ou encore les géobiologues...

[3] La SAS Ferme éolienne de Nozay affiche, à la lecture des derniers comptes disponibles (septembre 2017), 1 million d'euros de perte. Rien d'inhabituel, puisque les spécialistes de l'énergie verte estiment qu'un parc éolien devient rentable au bout d'une dizaine d'années en moyenne. De son côté, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) évalue à vingt ans environ la durée de fonctionnement totale d'un parc éolien. Les turbines de Nozay tournent depuis six ans...

[4] Joint au téléphone le PDG d'Abo Wind, Patrick Bessière, complète et envisage plusieurs hypothèses pouvant exclure la responsabilité du parc éolien. « *Un mât GSM a été monté au même moment que le parc et il y a aussi la proximité de la ligne de tram-train Nantes-Châteaubriant [inaugurée en 2014, à 6 kilomètres du parc]. Ça n'a pas fait l'objet*

d'investigations pour l'instant ».

Source : Article transmis amicalement à *Reporterre* par *Mediacités*.

MEDIACITÉS

Photos : Thibault Dumas/*Mediacités*

. chapô : une ferme voisine du parc éolien des Quatre Seigneurs.

- Emplacement : Accueil > Editorial > Enquête >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Depuis-l-ouverture-du-parc-eolien-de-Nozay-les-vaches-meurent-et-les-humains>